



Marques déposées BASF - Basagran ® SG - Autorisation de vente n°9500628 - Bentazone 87% - N : Dangereux pour l'environnement - Xn : nocif - R22 : Nocif en cas d'ingestion - R41 : Risques de lésions oculaires graves - R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau - R51/53 : toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique - Formulation : SG Pois protéagineux d'hiver et de printemps, pois de conserve : 1,4 kg/ha - nombreuses autres homologations - DAR Pois protéagineux d'hiver et de printemps, pois de conserve : 90 jours (incompatible avec la pratique, demande de révision en cours) Respecter une zone non traitée de 5 mètres - Délai de rentrée : recommandation BASF : 48 heures - Prowl ® 400 - Autorisation de vente n°8900681 - Pendiméthaline 400 g/L - N : dangereux pour l'environnement - R50/53 : très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effet néfastes à long terme pour les organismes aquatiques - Formulation : SC - Pois protéagineux de printemps, pois de conserve, féverole de printemps : 3L/ha - DAR pois de conserve : 63 jours Respecter une zone non traitée de 5 mètres - Délai de rentrée : recommandation BASF : 6 heures - Magéos ® MD - Autorisation de vente n°9700278, Clameur ® - Autorisation de vente n°9700392 - Alphaméthrine 15% - AQUA : dangereux pour les organismes aquatiques - Formulation : WG - Pois protéagineux d'hiver et de printemps, pois de conserve : 0,08 kg/ha - nombreuses autres homologations - DAR : pois de conserve et pois protéagineux : 14 jours - Respecter une zone non traitée de 5 mètres - Délai de rentrée : recommandation BASF : 6 heures (8 heures sous abris). **Dangereux - Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi.**

**BASF**  
The Chemical Company

Mars 2008 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro (08 10 02 30 33 - Prix appel local) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. BAS162\_911POIH-BED0208R

# BASAGRAN® SG

+ PROWL® 400

## En post-levée, un seul coup suffit pour faire place nette !



**En post-levée,**  
mieux vaut un partenaire  
de taille quand on veut  
faire le pois.



PRÉ-LEVÉE  
LE POIS  
DE LA  
GRAINE  
À LA  
FLEUR  
FLORaison  
POST-LEVÉE

A chaque stade  
de la culture du pois,  
une réponse  
de spécialiste.

**BASF**  
The Chemical Company

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS :**  
**RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI**

# LA POST-LEVÉE

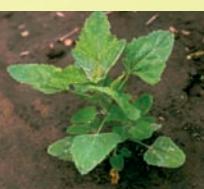
Accompagner le développement de la culture

## POURQUOI INTERVENIR EN POST-LEVÉE ?

Deux cibles sont à prendre en compte dans le raisonnement de traitements après la levée : les mauvaises herbes et les insectes.

### LES ADVENTICES

D'une manière générale, la qualité du désherbage de post-levée dépend du stade et de la pression des adventices : plus les adventices sont nombreuses et à un stade avancé, plus la réussite sera compromise.



Chenopode blanc

Pression des adventices	
Forte ou avec adventices difficiles en post	Faible et sans adventices difficiles en post
Stratégie	
Pré-levée préalable	Post-levée seule
Commentaire	
Application de rattrapage pour maîtriser les relevées	<b>Seuls des sols froids</b> (type Champagne crayeuse) permettent une levée suffisamment lente des adventices pour que le traitement ait lieu sur des <b>cibles suffisamment jeunes</b>
Cibles	
Sanve, gaillet, mercuriale, éthuse, renouées	Chénopode, capselle, matricaire, ravenelle, sanve



### LES INSECTES

Thrips et sitones attaquent la plante dès la levée. Les dégâts s'expriment généralement par des destructions de plantes. Le traitement est nécessaire dès que les seuils sont atteints.

# LA POST-LEVÉE

Résultats et préconisations

### LES HERBICIDES

	Basagran® SG 1,4 kg/ha	Basagran® SG 0,6 kg/ha + Prowl® 1 L/ha	Basagran® SG 1 kg/ha + Prowl® 1 L/ha
Alchémille	■	■	■
Amarante	■	■	■
Ammi majus	■	■	■
Anthémis	■	■	■
Arroche étalée	■	■	■
Bleuet	■	■	■
Capselle	■	■	■
Carotte	■	■	■
Chénopode	■	■	■
Colza	■	■	■
Coquelicot	■	■	■
Éthuse	■	■	■
Fumeterre	■	■	■
Gaillet	■	■	■
Géranium	■	■	■
Grémil	■	■	■
Helminthie	■	■	■
Laïteron rude	■	■	■
Lamier	■	■	■
Lampsane	■	■	■
Matricaire	■	■	■
Mercuriale	■	■	■
Morelle	■	■	■
Mouron rouge	■	■	■
Myosotis	■	■	■
Pensée	■	■	■
Renouée liseron	■	■	■
Renouée des oiseaux	■	■	■
Renouée persicaire	■	■	■
Ravenelle	■	■	■
Renoncule	■	■	■
Réséda	■	■	■
Sanve	■	■	■
Scandix	■	■	■
Sénéçon	■	■	■
Spergule	■	■	■
Stellaire	■	■	■
Tabouret	■	■	■
Tournesol	■	■	■
Véronique sp.	■	■	■



Matricaire

Stellaire

### LES INSECTICIDES

Ravageur	Seuil d'intervention	Solution
Thrips	1 thrips par plante jusqu'au stade 1 feuille max.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Surveiller régulièrement</li> <li>Traiter en début d'infestation</li> <li>Utiliser Magéos® MD / Clameur® à 80 g/ha</li> </ul>
Sitone	5 encoches par feuille	

# Basagran® SG

la base du désherbage de post-levée

# Basagran® SG

+ Prowl® 400

la solution désherbage de post, sélective et efficace

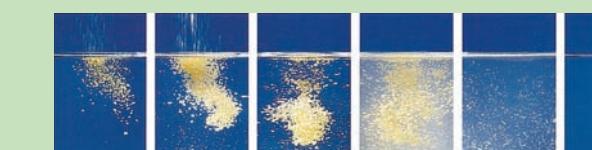
### SÉLECTIVITÉ DU BASAGRAN® SG

Basagran® SG associé ou non à Prowl® 400 est parfaitement sélectif du pois dans les conditions préconisées par BASF.

**Tout mélange de Basagran® SG avec un autre produit que Prowl® 400 induit un risque de phytotoxicité non négligeable.**

### UNE FORMULATION EXCLUSIVE

- Ne craint pas le gel
- Excellente dispersibilité



### BASAGRAN® SG : UN PRODUIT MULTI-CULTURE RECONNNU

Usage	Dose
Pois protéagineux de printemps	1,4 kg/ha
Pois protéagineux d'hiver	1,4 kg/ha
Pois de conserve	1,4 kg/ha
Haricot	1,4 kg/ha
Lin oléagineux	1,4 kg/ha
Lin textile	1,4 kg/ha
Luzerne	0,8 kg/ha
Soja	1,6 kg/ha
Sorgho	1,6 kg/ha
Maïs	1,6 kg/ha
Maïs doux	1,6 kg/ha
Plantes aromatiques	Voir l'étiquette



Ethuse

Sanve



Renouée des oiseaux



Pensée





Marques déposées BASF - Stratos ® Ultra - Autorisation de vente n°9000490 - Cycloxydime 100g/L - Xi : irritant - R38 : irritant pour la peau - Formulation : EC - Pois protéagineux d'hiver et de printemps, pois de conserve, féverole d'hiver et de printemps : 2 L/ha contre graminées annuelles, 4L/ha contre graminées vivaces - nombreuses autres homologations - DAR féverole : 56 jours - Respecter une zone non traitée de 5 mètres - Délai de rentrée : recommandation BASF : 24 heures - Dash ® HC - Autorisation de vente n° 9400478 - 22,5% ester de phosphate d'alcool gras polyoxyalkylés - 37,5% esters méthyliques d'acide gras - 5% acide oléique - Xi : irritant - R38 : irritant pour la peau - Adjuvant pour bouillie herbicide - Respecter une zone non traitée de 5 mètres - Délai de rentrée : recommandation BASF : 24 heures - Magéos ® MD - Autorisation de vente n°9700278, Clameur ® - Autorisation de vente n°9700392 - Alphaméthrine 15% - AQUA : dangereux pour les organismes aquatiques - Formulation : WG - Pois protéagineux d'hiver et de printemps, pois de conserve : 0,08 kg/ha - nombreuses autres homologations - DAR : pois de conserve et pois protéagineux : 14 jours - Respecter une zone non traitée de 5 mètres - Délai de rentrée : recommandation BASF : 6 heures ( 8heures sous abris). **Dangereux - Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi.**

**BASF**  
The Chemical Company

Mars 2008 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro

(0810 02 30 33 - Prix appel local) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. BAS162 - 912POIBEDD0208R

# Stratos® Ultra + Dash® HC

## Champion toutes catégories



**En post-levée,**  
mieux vaut un partenaire  
de taille quand on veut  
faire le pois.



A chaque stade  
de la culture du pois,  
une réponse  
de spécialiste.

**BASF**  
The Chemical Company

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS :**  
**RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI**

# LA POST-LEVÉE

Accompagner le développement de la culture

## POURQUOI INTERVENIR EN POST-LEVÉE ?

Deux cibles sont à prendre en compte dans le raisonnement de traitements après la levée : les mauvaises herbes et les insectes.

### LES ADVENTICES

D'une manière générale, la qualité du désherbage de post-levée dépend du stade et de la pression des adventices : plus les adventices sont nombreuses et à un stade avancé, plus la réussite sera compromise.



Chenopode blanc

#### Pression des adventices

Forte ou avec adventices difficiles en post	Faible et sans adventices difficiles en post
---	--

#### Stratégie

Pré-levée préalable	Post-levée seule
---------------------	------------------

#### Commentaire

Application de rattrapage pour maîtriser les relevées	<b>Seuls des sols froids</b> (type Champagne crayeuse) permettent une levée suffisamment lente des adventices pour que le traitement ait lieu sur des <b>cibles suffisamment jeunes</b>
---	--

#### Cibles

Sanve, gaillet, mercuriale, éthuse, renouées	Chénopode, capselle, matricaire, ravenelle, sanve
--	---

### LES INSECTES

Thrips et sitones attaquent la plante dès la levée. Les dégâts s'expriment généralement par des destructions de plante. Le traitement est nécessaire dès que les seuils sont atteints.



Thrips

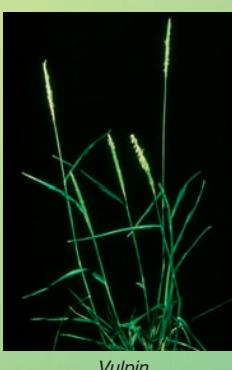
# LA POST-LEVÉE

Gestion des graminées et des insectes

## RÉFLEXION AGRONOMIQUE

Pour contrôler efficacement les graminées et éviter la sélection d'individus résistants, il est important d'associer des mesures de gestion agronomique en complément de la lutte chimique. La stratégie à mettre en œuvre doit avoir pour objectif de **faire baisser la densité de graminées avant d'appliquer le produit**.

Sur les cultures de protégineux, plusieurs moyens permettent de diminuer la pression des adventices : le labour, le faux-semis suivi de déchaumage et une pré-levée soignée.



Vulpin

## L'USAGE D'ANTI-GRAMINÉES SPÉCIFIQUES

Pour les graminées annuelles (vulpins, ray-grass, folle avoine etc.) on peut traiter dès le stade 3 feuilles. En cas de traitement plus tardif (stade tallage à montaison), les graminées sont plus coriaces et il convient de forcer la dose.

Pour les graminées vivaces (chiendent), une préconisation spécifique basée sur l'application d'une dose forte de produit sur jeunes pousses.

## LE CONTRÔLE DES INSECTES

Ravageur	Seuil d'intervention	Solution
Thrips	1 thrips par plante jusqu'au stade 1 feuille max.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Surveiller régulièrement</li> <li>Traiter en début d'infestation</li> <li>Utiliser Magéos® MD / Clameur® à 80 g/ha</li> </ul>
Sitone	5 encoches par feuille	

## Stratos® Ultra + Dash® HC

l'anti-graminées boosté



## LES POINTS FORTS DE STRATOS® ULTRA + DASH® HC

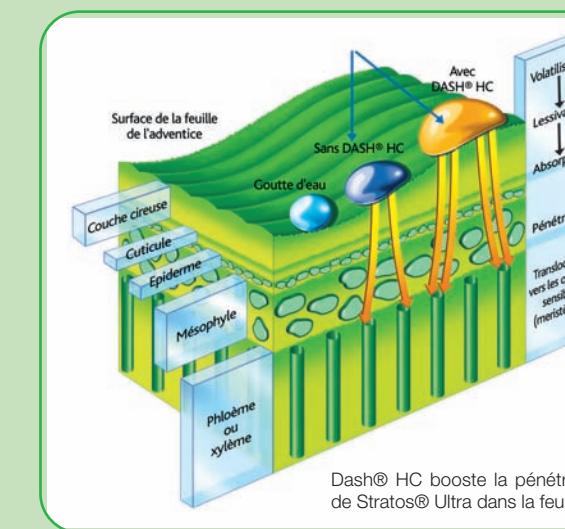
Stratos® Ultra est un anti-graminées de la famille des DIM. Associé à Dash® HC, adjuvant exclusif issu de la recherche BASF, il apporte :

- Plus de rapidité d'action
- Plus d'efficacité
- Plus de régularité

Stratos® Ultra est homologué sur près de 30 cultures. L'association Stratos® Ultra + Dash® HC est recommandée sur :

Betterave	Lin textile	Pomme de terre
Carotte	Luzerne	Soja
Colza	Maïs DUO System*	Tournesol
Epinard	Pois de conserve	Trèfle violet
Haricot	Pois protégineux	

\*mais DUO System : uniquement sur variétés sélectionnées résistantes à Stratos Ultra, reconnaissables au suffixe DUO adjoint au nom de la variété.



## Stratos® Ultra + Dash® HC

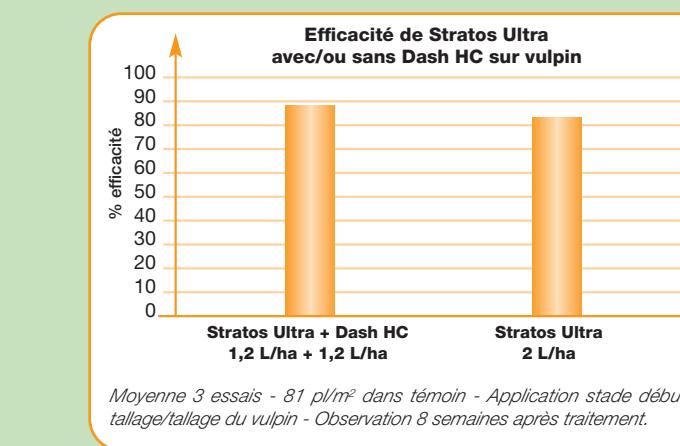
préconisations et résultats

### STRATOS® ULTRA + DASH® HC, LES PRÉCONISATIONS

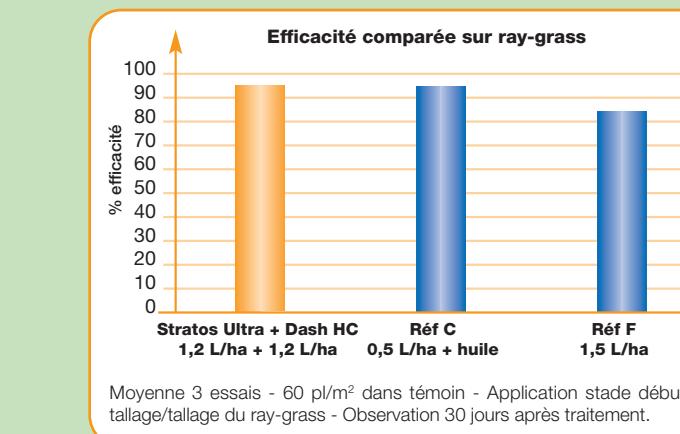
	Stades	Stratos® Ultra + Dash® HC
Graminées annuelles	3 feuilles à début tallage	1 L/ha + 1 L/ha
	Tallage à montaison	1,2 L/ha + 1,2 L/ha
Graminées vivaces	Pousse de 10 à 20 cm	2 L/ha + 2 L/ha

### STRATOS® ULTRA + DASH® HC, LES RÉSULTATS

■ Stratos® Ultra + Dash® HC : la bonne association



■ Stratos® Ultra + Dash® HC : la bonne solution



# Devin® + Dash® HC Champion toutes catégories

Marques déposées BASF - Devin ® - Autorisation de vente n°9800085 - Cycloxydime 100g/L - Xi : irritant - R38 : irritant pour la peau - Formulation : EC - Pois protéagineux d'hiver et de printemps, pois de conserve, féverole d'hiver et de printemps : 2 L/ha contre graminées annuelles, 4L/ha contre graminées vivaces - nombreuses autres homologations - DAR féverole : 56 jours - Respecter une zone non traitée de 5 mètres - Délai de rentrée : recommandation BASF : 24 heures - Dash ® HC - Autorisation de vente n° 9400478 - 22,5% ester de phosphate d'alcool gras polyoxyalkylés - 37,5% esters méthyliques d'acide gras - 5% acide oléique - Xi : irritant - R38 : irritant pour la peau - Adjuvant pour bouillie herbicide - Respecter une zone non traitée de 5 mètres - Délai de rentrée : recommandation BASF : 24 heures - Magéos ® MD - Autorisation de vente n°9700278, Clameur ® - Autorisation de vente n°9700392 - Alphaméthrine 15% - AQUA : dangereux pour les organismes aquatiques - Formulation : WG - Pois protéagineux d'hiver et de printemps, pois de conserve : 0,08 kg/ha - nombreuses autres homologations - DAR : pois de conserve et pois protéagineux : 14 jours - Respecter une zone non traitée de 5 mètres - Délai de rentrée : recommandation BASF : 6 heures ( 8heures sous abris). **Dangereux - Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi.**

Mars 2008 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro (0810 02 30 33 - Prix appel local) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. BAS162 - 913POIBEDD208R



**En post-levée,**  
mieux vaut un partenaire  
de taille quand on veut  
faire le pois.



A chaque stade  
de la culture du pois,  
une réponse  
de spécialiste.

**BASF**  
The Chemical Company

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS :**  
**RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI**

**BASF**  
The Chemical Company

# LA POST-LEVÉE

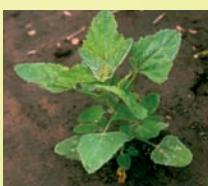
Accompagner le développement de la culture

## POURQUOI INTERVENIR EN POST-LEVÉE ?

Deux cibles sont à prendre en compte dans le raisonnement de traitements après la levée : les mauvaises herbes et les insectes.

### LES ADVENTICES

D'une manière générale, la qualité du désherbage de post-levée dépend du stade et de la pression des adventices : plus les adventices sont nombreuses et à un stade avancé, plus la réussite sera compromise.



Chenopode blanc

#### Pression des adventices

Forte ou avec adventices difficiles en post	Faible et sans adventices difficiles en post
---	--

#### Stratégie

Pré-levée préalable	Post-levée seule
---------------------	------------------

#### Commentaire

Application de rattrapage pour maîtriser les relevées	Seuls des sols froids (type Champagne crayeuse) permettent une levée suffisamment lente des adventices pour que le traitement ait lieu sur des cibles suffisamment jeunes
---	---

#### Cibles

Sanve, gaillet, mercuriale, éthuse, renouées	Chénopode, capselle, matricaire, ravenelle, sanve
--	---

### LES INSECTES

Thrips et sitones attaquent la plante dès la levée. Les dégâts s'expriment généralement par des destructions de plante. Le traitement est nécessaire dès que les seuils sont atteints.



Thrips

# LA POST-LEVÉE

Gestion des graminées et des insectes

## RÉFLEXION AGRONOMIQUE

Pour contrôler efficacement les graminées et éviter la sélection d'individus résistants, il est important d'associer des mesures de gestion agronomique en complément de la lutte chimique. La stratégie à mettre en œuvre doit avoir pour objectif de faire baisser la densité de graminées avant d'appliquer le produit.

Sur les cultures de protéagineux, plusieurs moyens permettent de diminuer la pression des adventices : le labour, le faux-semis suivi de déchaumage et une pré-levée soignée.



Vulpin

## L'USAGE D'ANTI-GRAMINÉES SPÉCIFIQUES

Pour les graminées annuelles (vulpins, ray-grass, folle avoine etc.) on peut traiter dès le stade 3 feuilles. En cas de traitement plus tardif (stade tallage à montaison), les graminées sont plus coriaces et il convient de forcer la dose.

Pour les graminées vivaces (chiendent), une préconisation spécifique basée sur l'application d'une dose forte de produit sur jeunes pousses.

## LE CONTRÔLE DES INSECTES

Ravageur	Seuil d'intervention	Solution
Thrips	1 thrips par plante jusqu'au stade 1 feuille max.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Surveiller régulièrement</li> <li>Traiter en début d'infestation</li> <li>Utiliser Magéos® MD / Clameur® à 80 g/ha</li> </ul>
Sitone	5 encoches par feuille	

## Devin® + Dash® HC

l'anti-graminées boosté

## Devin® + Dash® HC

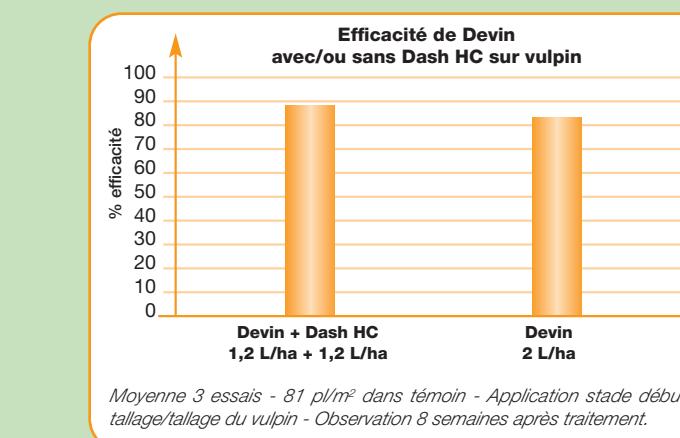
préconisations et résultats

### DEVIN® + DASH® HC, LES PRÉCONISATIONS

	Stades	Devin® + Dash® HC
Graminées annuelles	3 feuilles à début tallage	1 L/ha + 1 L/ha
	Tallage à montaison	1,2 L/ha + 1,2 L/ha
Graminées vivaces	Pousse de 10 à 20 cm	2 L/ha + 2 L/ha

### DEVIN® + DASH® HC, LES RÉSULTATS

■ Devin® + Dash® HC : la bonne association



■ Devin® + Dash® HC : la bonne solution

